



Quatre agents plus puissants que leur créateur

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

Document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. **Ce n'est pas une intention : c'est une conséquence, et elle est invisible des deux côtés.**

Constat	Valeur
Agents fonctionnant sur un compte de service large	4
Dont le créateur n'a pas accès à tout ce que l'agent lit	4
Agents utilisant moins de la moitié des droits ouverts	29 sur 41

Une personne peut obtenir, en posant une question à son propre agent, une information qu'elle n'aurait pas pu ouvrir directement.

La règle appliquée

Un agent ne peut pas avoir plus de droits que la personne pour le compte de qui il travaille. **Quand il agit pour plusieurs personnes, il applique les droits de celle qui**

LINDBERGH FORMATION — société par actions simplifiée au capital de 250 000 € · Siège social : 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry, France · RCS Evry 817 946 114 · SIRET 817 946 114 00029 · TVA FR 60 817 946 114 · Marque « Blue Lemon Agent » · Déclaration d'activité n° 119 108 635 91 (préfet d'Île-de-France — cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État) · Certifié Qualiopi n° 03896 au titre de la catégorie « actions de formation » · contact@bluelemonagent.ai · dpo@bluelemonagent.ai · Hébergement en France.

l'interroge.

Suite donnée aux 4	Résultat
Continué à l'identique — droits larges non utilisés	2
Accès rouvert explicitement à une source	1
Arrêté : n'aurait pas dû exister sous cette forme	1

Un droit inutilisé est un droit qu'on peut retirer sans rien casser.

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.